



Réf. Farde e-Assemblées : 2433296

N° OJ : 69

Projet d'Arrêté - Conseil du 22/11/2021

**Objet :** Subside Bruxelles Environnement 2021.- Action Climat 2021.- Convention.

Le Conseil communal,

Vu la décision du Collège en sa séance du 17/06/2021 d'autoriser la participation de la Ville à l'appel à projets Action Climat 2021 de Bruxelles Environnement, à l'intention des communes et CPAS bruxellois, pour la mise en oeuvre de projets environnementaux durables et d'approuver le dossier de candidature;

Vu que la Ville de Bruxelles a obtenu ce subside pour le projet "Plan climat de la Ville de Bruxelles" qui lui permettra de développer son plan climat durant les deux prochaines années;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : La convention entre Bruxelles Environnement et la Ville de Bruxelles pour le projet Plan climat de la Ville de Bruxelles est adoptée.

Annexes :

[convention \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)